



CAHIER DES CHARGES

Bruno Le Gall
Directeur Sports Loisirs
bruno.legall@mairie-vannes.fr
02 97 01 60 72

Dominique Wicquart
Responsable des Sports
dominique.wicquart@mairie-vannes.fr
02 97 01 60 78

Stade de La Rabine

Etude technique et prospective

Evolution du stade

PROCÉDURE ADAPTÉE

Document	La Rabine – Etude technique et prospective	Date	Septembre 2017
	Ville de Vannes – Sports Loisirs	Page	2/15

Table des matières

1.	Présentation de la consultation	3
1.1.	Le cadre de la consultation.....	3
1.2.	Objet de la consultation	3
1.3.	L'équipe projet	3
2.	Le stade de la rabine	4
2.1.	Situation	4
2.2.	Vue d'ensemble.....	5
2.3.	Focus sur les installations	6
2.3.1.	Les tribunes.....	6
2.3.2.	Les loges et l'espace du Golfe	7
2.3.3.	Les buvettes	7
2.3.4.	Le chapiteau de réception.....	8
2.3.5.	La boutique	8
2.3.6.	Les équipements techniques.....	8
2.3.7.	La vidéosurveillance	9
2.3.8.	Plateau et espace presse.....	10
2.3.9.	Les vestiaires	10
2.3.10.	La surface de jeux	11
2.4.	Dispositifs les soirs de match.....	12
2.5.	Historique	12
3.	L'étude technique et prospective.....	13
3.1.	Les enjeux.....	13
3.2.	La mission attendue	14
3.3.	Période et estimation de la mission	15
4.	Présentation de l'offre	15
4.1.	Méthodologie : 3 pages maximum	15
4.2.	Expérience : 3 pages maximum	15
4.3.	votre vision de notre projet : 3 pages maximum	15
4.4.	Offre financière	15

Document	La Rabine – Etude technique et prospective	Date	Septembre 2017
	Ville de Vannes – Sports Loisirs	Page	3/15

1. PRESENTATION DE LA CONSULTATION

1.1. LE CADRE DE LA CONSULTATION

Situé à proximité du Port de Plaisance et de son esplanade, le Stade de la Rabine est un équipement sportif municipal de 1^{ère} catégorie ERP permettant l'accueil de matchs de haut niveau de Rugby et de Football, mais également d'autres manifestations sportives.

Deux clubs sportifs vannetais l'utilisent tout au long de la saison : le Rugby Club Vannes Sud Bretagne (SASP RCV – Pro D2 de rugby) et le Vannes Olympique Club (Association VOC – National 3 de football).

Ces deux clubs ont de fortes ambitions sportives. Ainsi, le RCV travaille activement à une accession en Top 14 de rugby dans les années à venir et le VOC espère, à terme, retrouver le niveau que le club a connu dans les années 2008-2013 : National 1 et Ligue 2.

Le stade de La rabine est également régulièrement sollicité par les fédérations pour recevoir des matchs internationaux :

- de rugby : coupe du monde U20 rugby, matchs du tableau B de rugby, tournoi des 6 nations féminin et U20 masculin
- de football : coupe du monde militaire de football féminin, finale de la coupe de France de football féminin, coupe du monde de football féminin U20.

Au cours des dernières années l'équipement a bénéficié de nombreux investissements pour l'adapter aux exigences et renforcer son potentiel.

Il s'agit aujourd'hui de l'inscrire dans une démarche prospective pour aller encore plus loin, notamment en termes de nombre de places et d'espaces pour les partenaires économiques des clubs et organisateurs.

1.2. OBJET DE LA CONSULTATION

La surface de jeu vient d'être entièrement rénovée. La ville souhaite maintenant réfléchir à l'évolution des tribunes, des espaces de réception et des loges. Pour cela, elle va prendre appui sur un prestataire spécialisé qui sera missionné sur une étude technique et financière destinée à apporter une vision précise des investissements à prévoir.

1.3. L'EQUIPE PROJET

Le maître d'ouvrage est la Ville de Vannes. La direction Sports Loisirs est en charge du dossier. Cette dernière présentera un chef de projet.

Le prestataire devra désigner un chef de projet unique. Il sera son représentant dans tous les domaines.

Document	La Rabine – Etude technique et prospective	Date	Septembre 2017
	Ville de Vannes – Sports Loisirs	Page	5/15

2.2. VUE D'ENSEMBLE



Le stade dispose de trois entrées. Deux sont situées côté Port (place Decker), une côté Collège/Lycée Saint-François Xavier (Rue Albert 1^{er}). Cette dernière est réservée aux VIP, équipes et officiels.

L'enceinte sportive se décompose en 5 tribunes :

- Honneur Ouest couverte : 2591 spectateurs
- Loges : 112 assises (avec possibilité de 171 debout si besoin)
- Est couverte : 1166 spectateurs côté école de musique
- Nord couverte : 2358 spectateurs assis
- Sud KOP découverte (tribune séparée pour les visiteurs) : 470 spectateurs
- Sud Ouest découverte : 638 spectateurs assis.

Pour les spectateurs debout, on relève également 4 zones distinctes : 1323 spectateurs au total. 340 personnes en plus sont déclarées pour les effectifs joueurs, staff, stadiers et personnel technique.



9.169 au total

7.328 places assises
393 debout en tribunes
1.323 debout en
pourtour

340 places techniques

Document	La Rabine – Etude technique et prospective	Date	Septembre 2017
	Ville de Vannes – Sports Loisirs	Page	6/15

2.3. FOCUS SUR LES INSTALLATIONS

2.3.1. LES TRIBUNES

La tribune d'Honneur, orientée Ouest, peut accueillir 2.591 personnes, dont 838 places VIP



La tribune Nord accueille 2.358 personnes



La tribune Est, nommée Ecole de Musique accueille 1.166 personnes



Située à proximité du Conservatoire à Rayonnement Départemental

La tribune Sud « Kop » dispose de 458 places + 12 PMR



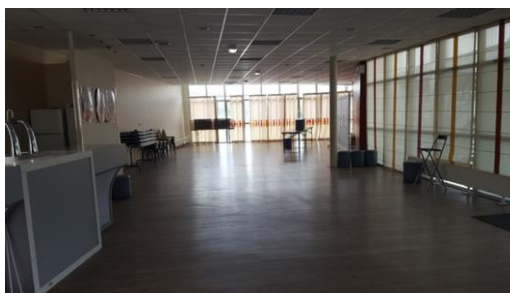
Document	La Rabine – Etude technique et prospective	Date	Septembre 2017
	Ville de Vannes – Sports Loisirs	Page	7/15

La tribune Sud-Ouest, nouvellement positionnée, dispose de 638 places



2.3.2. LES LOGES ET L'ESPACE DU GOLFE

Espace du Golfe utilisé en salon VIP



9 petites loges et 3 grandes loges, capacité totale 112 places assises, en extérieur – Décomposées en 16 blocs



	M²	Places assises
Loge 1	10,5	4
Loge 2	10,5	6
Loge 3	8,5	10
Loge 4	8,5	9
Loge 5	10,5	7
Loge 6	10,5	7
Loge 7	6,8	4
Loge 8	6,1	4
Loge 9	8	6
Loge 10	6	6
Loge 11	7,4	6
Loge 12	8,25	6
Loge 13	5,75	6
Loge 14	6,8	6
Loge 15	8	6
Loge 16	19,6	19
	141,7	112

2.3.3. LES BUVETTES

4 buvettes sous la tribune d'Honneur



4 buvettes sous la tribune Nord



Document	La Rabine – Etude technique et prospective	Date	Septembre 2017
	Ville de Vannes – Sports Loisirs	Page	8/15

2.3.4. LE CHAPITEAU DE RECEPTION



1^{ère} partie Ville de Vannes : superficie de 525 m²

2nd partie RCV : superficie de 375 m²

D'une capacité totale 2.428 personnes pour 900 m², il dispose de 2 offices avec point de cuisson.

Un second chapiteau est mis en place par le RCV, en location. Surface de 300 m²



2.3.5. LA BOUTIQUE

Un espace Boutique a été créé à l'entrée du stade, côté Port. Superficie 50 m²



2.3.6. LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES

2.3.6.1. LE PC DE SUPERVISION

Situé au sein de la tribune d'honneur côté Nord, le PC intègre les dispositifs de sonorisation, de pilotage des systèmes LED, de vidéosurveillance et de chronométrie.

Document	La Rabine – Etude technique et prospective	Date	Septembre 2017
	Ville de Vannes – Sports Loisirs	Page	9/15



2.3.6.2. LE TGBT ET GROUPE ELECTROGENE

Situés sous la tribune d'honneur, côté Sud.



2.3.7. LA VIDEOSURVEILLANCE

2.3.7.1. INSTALLATION EN PLACE

Le système de vidéosurveillance a été installé par la société Hymatom en 2007, avec en extension en 2008, conformément au règlement des enceintes homologuées pour la Ligue 2 de football de cette période.

La supervision du dispositif de vidéosurveillance s'appuie sur le logiciel ControlSpace.

On dénombre au total 18 caméras analogiques assurant la surveillance des différentes zones. La liaison avec le PC de supervision et de contrôle se fait au travers de câbles coaxiaux.

Vision sur les tribunes / Vision dans le couloir « joueurs » / Vision tout accès et circulation.

Caméras de type SpeedCam Sony S-IR-18 / 480.

Le PC de supervision est constitué d'un onduleur, de commutateurs, d'encodeurs/décodeurs convertissant les signaux pour une utilisation sur 3 ordinateurs Windows reportant les images sur plusieurs moniteurs.

2.3.7.2. ETAT ET EVOLUTION

Le système est obsolète. Certaines caméras sont très fatiguées. Il est cependant possible d'obtenir des images exploitables en cas de besoin pour la majorité d'entre elles.

La vidéosurveillance est peu utilisée lors des rencontres. En effet, le niveau de National 3 en football n'exige pas sa mise en place et la Pro D2 de rugby n'impose aucun cahier des charges.

Aucune évolution réglementaire n'est donc à prévoir dans l'immédiat. Néanmoins, une vidéosurveillance « up to date » et opérationnelle serait un plus pour certaines rencontres sportives.

Document	La Rabine – Etude technique et prospective	Date	Septembre 2017
	Ville de Vannes – Sports Loisirs	Page	10/15

2.3.8. PLATEAU ET ESPACE PRESSE

Plateau TV



Zone Presse en tribune



Salle Presse à proximité
des vestiaires



2.3.9. LES VESTIAIRES

6 vestiaires (2 professionnels, 2 moyens et 2 petits)

2 vestiaires arbitres, 1 local anti-dopage, 1 local délégués, 1 vestiaire « personnel »



Document	La Rabine – Etude technique et prospective	Date	Septembre 2017
	Ville de Vannes – Sports Loisirs	Page	11/15

2.3.10. LA SURFACE DE JEUX

2.3.10.1.ENJEUX

Jusqu'à la saison 2016-2017, au sens de la norme NF P90-1131, le terrain était constitué d'une couche de jeu de type « terre-sable » (terre végétale amendée en sable) et bénéficiait d'un réseau de drainage profond et discontinu renforcé par des tranchées drainantes superficielles.

Plusieurs raisons ont amené la ville à engager une transformation de cette pelouse en un gazon de type renforcé :

- la répétition des matchs aux différentes périodes de l'année qui nuit à ses performances ;
- le niveau de pratique et d'exigence des fédérations délégataires dans lesquelles les équipes sont engagées;
- l'exigence municipale sur l'obtention d'un rendu visuel de qualité ;
- le souhait de multiplier les manifestations. Capacité d'accueil du terrain terre-sable : 25-30 matches par saison. Terrain en gazon naturel renforcé : jusque 50-60 matches par saison ;
- le contexte climatique marqué par une forte pluviométrie en période automnale et surtout hivernale (période intensive de jeu).

Pour ce nouveau terrain, la ville de Vannes a souhaité atteindre l'homologation au niveau Pro D2 en Rugby et Ligue 2 en Football (projection envisageable à terme).

2.3.10.2.RENOVATION

La rénovation complète a été réalisée par l'entreprise SPARFEL du 1^{er} juin au 30 août 2017. Le procédé retenu est SIS-Grass basé sur le principe des fibres injectées. Le dispositif de drainage oriente les eaux captées vers une cuve de 30 m³, permettant la récupération des eaux pour d'autres usages.

Le terrain est bordé d'une zone de dégagement de 2 mètres sur tout son périmètre, dont 1,5 mètres en gazon synthétique, et d'une zone technique en enrobés de 2,5 mètres.

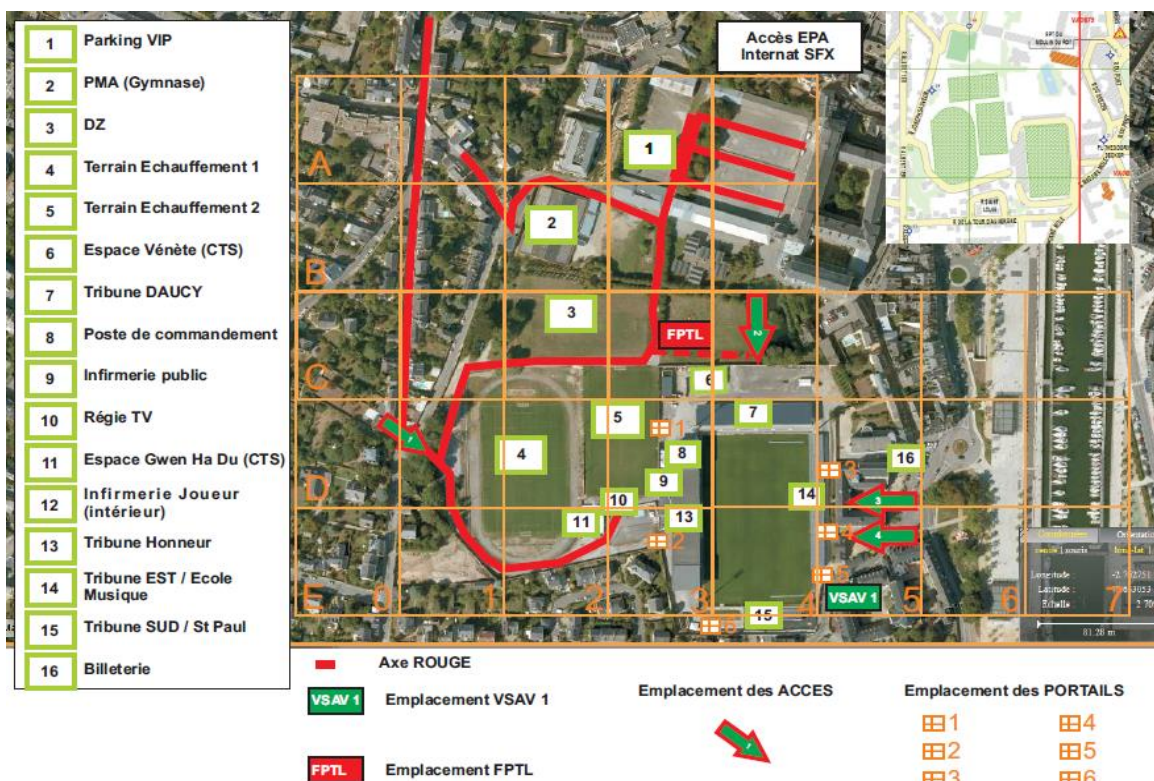
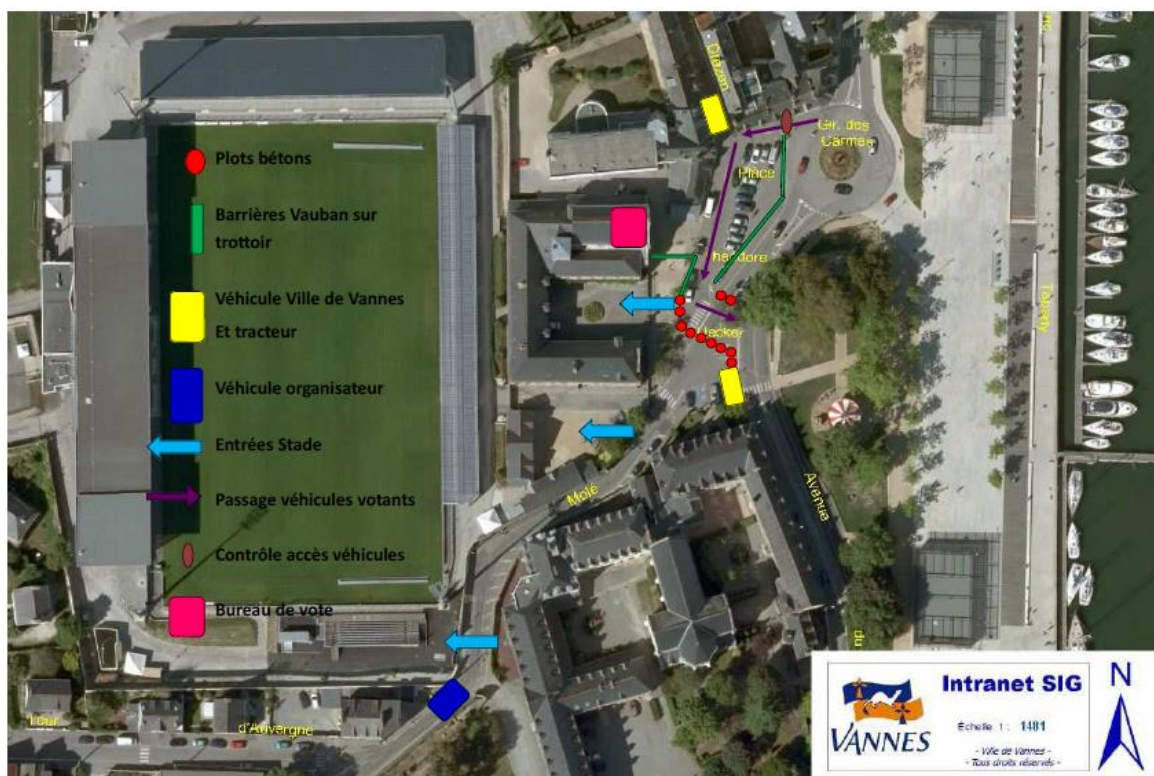
Un nouveau système d'arrosage intégré a été installé par l'entreprise SIREV.

Un réseau de chauffage de résistances électriques en attente est positionné (entreprise DRTP). En cas de besoin, il sera alimenté depuis une armoire dédiée et installée à cet effet.



Document	La Rabine – Etude technique et prospective	Date	Septembre 2017
	Ville de Vannes – Sports Loisirs	Page	12/15

2.4. DISPOSITIFS LES SOIRS DE MATCH



2.5. HISTORIQUE

Le terrain de La Rabine a été créé en 1969 (terrain et bloc vestiaires). Il était surtout réservé à la pratique du football pour les deux clubs vannetais de l'époque : le Véloce vannetais et l'UCK football, mais en plus il disposait d'un vélodrome en périphérie.

Document	La Rabine – Etude technique et prospective	Date	Septembre 2017
	Ville de Vannes – Sports Loisirs	Page	13/15

Au fil du temps, l'équipement a bénéficié de nombreux aménagements et d'extensions multiples pour s'adapter aux besoins des équipes et à leurs niveaux de pratique :

- 1999-2000 : tribune Honneur et nouveaux vestiaires
- 2006 : tribune amovible à l'Est et extension tribune Honneur
- 2008 : tribune nord, tribune Est en béton, tribune Sud-Kop en acier (non couverte)
- 2016-2017 : chapiteau espace de réception – 375 m² puis 150 m²
- 2017 : tribune Sud complémentaire et extension RCV du chapiteau

Les années les plus marquantes dans son utilisation auront été :

- 2008-2013 : Football Vannes Olympique Club en Ligue 2 et National
- 2015-2017 : Rugby Club Vannes en Fédérale 1 puis Pro D2, et Vannes Olympique Club en DH/CFA2 puis National 3.

3. L'ETUDE TECHNIQUE ET PROSPECTIVE

3.1. LES ENJEUX

Le RCV a atteint le niveau professionnel de Pro D2 en 2016 après de nombreuses années passées en Fédérale1. L'association compte aujourd'hui plus de 500 licenciés : équipes de jeunes, équipes féminines, équipe espoir. La SASP a un effectif de 42 joueurs professionnels.

Spectateurs aux matchs

Le RCV joue tous ses matchs au stade de La Rabine. L'an dernier, pour sa première saison en Pro D2, la moyenne des spectateurs s'est située entre 6000 et 7000 spectateurs, avec des affluences record à 8800 entrées (capacité maximale) pour au moins 3 rencontres. On peut considérer que pour le niveau actuel, la jauge maximum (8.829 places) est adaptée mais, qu'en cas d'accession au niveau supérieur, elle deviendra nettement insuffisante.

Le nombre de spectateurs, de par la billetterie, mais aussi les consommations dans l'enceinte et la boutique, est une ressource importante pour le club.

Les partenaires

Le club a su construire progressivement un modèle économique basé sur de multiples partenaires, répartissant les ressources financières.

Ces derniers disposent de plusieurs offres pour soutenir le RCV :

- Prestation Cocktail : accès cocktail avant match dès 18h30, place tribune honneur
- Prestation VIP : accès cocktail avant match dès 18h30, place tribune honneur, accès Repas VIP après match, 1 accès parking partenaire (pour 4 pers)
- Prestation Prestige : place tribune honneur centrale, 1 accès avant-match à l'espace prestige, 1 accès après-match à l'espace prestige, prestations supérieures
- Loge latérale : 1 place en loge, 1 accès avant-match à l'espace prestige, 1 accès après-match à l'espace prestige, cocktail dinatoire pendant le match
- Loge centrale : loge complète 6-8-10 avec prestations, 1 accès avant-match à l'espace prestige, 1 accès après-match à l'espace prestige.

Les partenaires représentent la première ressource du club. Le stade doit offrir à ce dernier des moyens de les accueillir dans les meilleures conditions, tant dans le chapiteau de réception que dans les loges.

Le chapiteau de réception

Un chapiteau de réception a été installé à l'arrière de la tribune nord pour permettre l'accueil des partenaires :

- un premier bloc de 525 m² appartenant à la Ville et loué au RCV : espace Cocktail et VIP

Document	La Rabine – Etude technique et prospective	Date	Septembre 2017
	Ville de Vannes – Sports Loisirs	Page	14/15

- un second de 375 m² appartenant au RCV : espace Prestige.

Le chapiteau « Ville » est dimensionné pour recevoir environ 800 personnes de façon confortable.

Le chapiteau RCV est dimensionné pour 250 personnes avec service à table.

Le club souhaiterait encore plus de surface. La configuration des lieux ne permet cependant plus d'extension.

Les loges

La tribune d'honneur (Ouest) intègre 9 petites loges d'une surface de 80 m² au total pouvant accueillir 60 personnes environ et 3 grandes loges d'une surface de 60 m² au total pouvant accueillir 50 personnes environ.

Ces espaces sont en nombre insuffisant. Le RCV souhaite que le stade soit équipé de loges supplémentaires, sans doute au sein d'une autre tribune.

La vidéosurveillance

L'équipement en place est obsolète et dans un état moyen. Afin de renforcer les dispositifs du stade et anticiper les exigences de demain, il apparaît opportun de disposer des éléments de cadrage pour une rénovation complète du système. Ce dernier devra s'appuyer sur un organe de contrôle et de supervision conforme à l'état de l'art et sur un réseau de caméras numériques haute fidélité raccordées par fibres optiques. Les exigences de la FFF pour les niveaux de National/Ligue 2 sont sans doute la base à retenir, en regardant aussi les recommandations de la FFR.

3.2. LA MISSION ATTENDUE

L'objectif recherché est de faire du Stade de La Rabine une enceinte sportive répondant aux exigences technique et économique du niveau Top 14 de rugby et, par effet induit, de permettre l'accueil de rencontres nationales et internationales encore plus importantes qu'aujourd'hui.

D'un point de vue commun, croisant la vision des clubs et de la Ville, cela passe par :

- **une augmentation de la capacité pour atteindre 15.000 spectateurs**
- **la création de places assises couvertes**
- **le rajout de loges de différentes dimensions**
- **l'agrandissement du plateau TV**
- **la rénovation complète du système de vidéosurveillance.**

Ainsi, il est attendu du prestataire une étude technique prenant en compte ces différents aspects et mettant en avant les évolutions possibles en les chiffrant.

Phases

- **diagnostic précis des installations existantes et des limites du fonctionnement actuel**
- **étude des besoins et spécifications**
- **préconisations techniques chiffrées**
 - **économique : coûts d'investissement, durabilité des équipements, charges de fonctionnement (entretien, maintenance)**
 - **contraintes : cohérence architecturale, sujétions techniques, développement durable, voisinage**
- **méthodes et temps de réalisation des différentes opérations.**

Les livrables

- L'étude – document rédigé
 - Diagnostic des installations
 - Diagnostic des usages
 - Expression des besoins

Document	La Rabine – Etude technique et prospective	Date	Septembre 2017
	Ville de Vannes – Sports Loisirs	Page	15/15

- Préconisations techniques chiffrées avec aspect économique et contraintes
- Images de synthèse projetant les réalisations
- Au moins deux présentations orales
 - Comité technique : direction sports loisirs, direction des bâtiments
 - Gouvernance générale : le Maire, élus au sport, direction générale.

3.3. PERIODE ET ESTIMATION DE LA MISSION

Nous estimons que la mission d'étude devra s'effectuer sur un volume situé entre 20 et 25 jours.

Il s'agit d'une étude flash sur un délai très court. La mission démarrera par une réunion de lancement début novembre et l'ensemble des livrables est exigé pour la mi-décembre 2017.

4. PRESENTATION DE L'OFFRE

4.1. METHODOLOGIE : 3 PAGES MAXIMUM

La méthodologie proposée par le prestataire devra être décrite précisément. Elle sera présentée au sein d'un mémoire technique (3 pages maximum) qui développera :

- l'approche générale au regard de nos objectifs
- les instances (groupes) de travail à créer
- les différentes étapes du projet avec les ressources qu'elles impliquent et le nombre de jours à prévoir
- un calendrier prévisionnel mettant en avant les phases d'étude et les jalons (réunions des instances).

Si le prestataire envisage de faire appel à des sous-traitants spécialisés (bureaux d'études par exemple), il le soulignera.

4.2. EXPERIENCE : 3 PAGES MAXIMUM

Le prestataire exposera au sein d'un mémoire (3 pages maximum) les éléments à retenir sur sa société et les collaborateurs qui travailleront sur notre dossier. Il s'attachera à bien décrire son expérience (missions analogues, réalisations) et à mettre en avant les qualités qui lui permettront de nous accompagner efficacement.

En plus du mémoire, une liste de références, explicites et significatives sur des projets similaires pourra être présentée. Chaque projet doit être suffisamment décrit pour permettre une bonne compréhension.

4.3. VOTRE VISION DE NOTRE PROJET : 3 PAGES MAXIMUM

Le prestataire est invité à nous faire part de sa vision et de ses commentaires (3 pages maximum). Une totale liberté sur les aspects à aborder est accordée. Le prestataire exposera ce qui lui semble essentiel et pourra déjà évoquer des configurations et des points de vigilance.

4.4. OFFRE FINANCIERE

L'offre financière devra être claire et précise. Elle distinguera le nombre de journées et le prix pour chacune des phases. Le coût à la journée pour chacune des missions sera soumis.